

## Communauté de Communes Retz-en-Valois : les collectes des déchets recyclables et du verre reprennent !

*Face à la crise sanitaire actuelle, la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a été temporairement altérée. Au vu de l'annonce par le Syndicat Départemental Valor'Aisne de la réouverture de ses centres de tri, la collecte des bacs de tri reprendra à partir de ce lundi 20 avril. La collecte du verre sera également à nouveau opérationnelle, pour une partie du territoire, à cette même date.*

### Une reprise de la collecte des bacs de tri sur l'ensemble du territoire

Le Syndicat de Traitement Valor'Aisne, auquel la CCRV a délégué sa compétence traitement des déchets, a annoncé la réouverture de ses centres de tri. De ce fait, **la collecte des bacs de tri pourra reprendre à partir de ce lundi 20 avril sur l'ensemble du territoire Retz-en-Valois.**

Voici quelques consignes à prendre en compte pour le bon déroulement de la collecte :

- **Gestion des surplus** : mettre le surplus de déchets recyclables dans un carton à côté du bac. Un seul carton en supplément du bac sera collecté. Il faut essayer d'étaler dans la mesure du possible le surplus de ce type de déchets dans le temps.
- **Sortir les bacs la veille et le rentrer une fois la collecte effectuée.** Exceptionnellement, et à cause du surplus de collecte, elle prendra plus de temps et les camions pourront passer à des horaires plus tardifs qu'habituellement.
- **Le calendrier de collecte reste inchangé.** Vous pouvez retrouver votre calendrier sur notre site : [www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/)

### Une reprise de la collecte du verre sur une partie du territoire

La collecte du verre pourra également redémarrer, à partir de ce lundi 20 avril sur toutes les communes de la CCRV hormis celles relevant du secteur de l'ex-Communauté de Communes Villers-Cotterêts / Forêt de Retz (CCVCFR) (*Corcy, Coyolles, Dampleux, Faverolles, Fleury, Haramont, Largny-sur-automne, Longpont, Louâtre, Montgobert, Oigny-en-Valois, Puiseux-en-Retz, Retheuil, Soucy, Taillefontaine, Villers-Cotterêts (enlèvement des conteneur de verre en apport volontaire), Villers-Hélon et Vivières*).

En effet, depuis la création de la CCRV en 2017, les anciens contrats de collecte ont été repris pour être menés jusqu'à leur terme.

Ainsi, concernant l'ex CCVCFR dont la collecte de verre doit débuter le 6 mai, une communication spécifique sera donnée début mai, en fonction des modalités pratiques que le prestataire pourra mettre en œuvre.

Pour les communes concernées par la reprise de la collecte de verre, celle-ci s'effectuera aux conditions et dates habituelles. Vous pouvez retrouver votre calendrier sur notre site : [www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/)

Si vous avez du surplus, merci de le conserver et de le jeter dans votre bac vide une fois collecté. Les verres qui seraient déposés à côté du bac ne seront pas collectés pour raison de sécurité des agents effectuant la collecte.

### La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 643 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

#### Service Communication